

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Constantine 3 Salah BOUBNIDER



وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي
جامعة قسنطينة 3 صالح بونيدر

Protocole cadre de Gestion de la fin d'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée universitaire 2020/2021 sous Covid-19

Préambule

Etant donné l'environnement national et international marqué par l'expansion de la pandémie du Covid-19 et de la situation sanitaire qui s'en est suivie, tous les secteurs d'activités ont connus de sérieuses perturbations dans leur fonctionnement. Ainsi, la situation sanitaire en Algérie a engendré un confinement de plus de cinq mois entraînant la paralysie de toutes les activités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. Si aucune solution de substitution n'est trouvée, l'année universitaire risque d'être hypothéquée. Il fallait donc trouver un plan d'action alliant la continuation des activités pédagogiques sans pour autant toucher à la crédibilité de la qualité des formations. Certes, pendant la période de confinement un effort particulier a été fourni par la communauté universitaire pour la mise en place d'un enseignement à distance. Cette façon de faire a connu divers résultats en fonction de la maîtrise des enseignants de l'outil informatique ainsi que des moyens disponibles. C'est pourquoi, et en application des instructions et directives du MESRS, l'université Constantine 3 Salah Boubnider à l'instar des autres établissements participe avec ce document à l'établissement d'une feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'action actualisé du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et particulièrement son premier axe qui concerne l'élaboration d'un plan d'urgence en vue de :

- Clôturer l'année universitaire 2019/2020
- Préparer la rentrée universitaire 2020/2021

Dans ce document nous portons les dispositions du protocole cadre de l'université Constantine 3 Salah Boubnider. Tout en respectant les orientations et recommandations ministérielles, en concertation avec les partenaires sociaux et les autorités sanitaires de la wilaya nous avons adopté une démarche prudentielle. Cette approche tient compte non seulement de la réalité de la pandémie dans la wilaya, des spécificités de l'université de Constantine 3 mais aussi de la ville universitaire Ali Mendjeli dans sa globalité et sa complexité.

2 - Spécificités de l'université Constantine 3 Salah Boubnider

Ce pôle universitaire s'étale sur une assiette dont la superficie totale avoisine 278 hectares dont 170 construits ; héberge une université (Constantine 3), quatre (04) Ecoles Nationales (Ecole Polytechnique de Constantine, Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie, Ecole Nationale Supérieure de Constantine et Ecole Nationale de Comptabilité et Finance de Constantine), dix-neuf (19) cités universitaire d'une capacité de deux mille (2000) lits chacune, une (01) direction des œuvres universitaires, une (01) Agence Thématique de Recherche en Biotechnologie et Sciences Agro-alimentaires et six (06) centres de recherche inaugurés par son Excellence monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique lors de sa visite du 25/07/2020. De plus ce pôle universitaire héberge dix-neuf (19) cités universitaire d'une capacité de deux mille (2000) lits chacune et une (01) direction des œuvres universitaires. En pleine activité pédagogique, pas moins de cinquante mille (50 000) personnes de divers horizons géographiques

(une trentaine de wilayates) se croisent dans cet espace. En effet, les résidences universitaires de ce pôle héberge les étudiants de : l'université de Constantine 1, l'université de Constantine 3, l'Ecole Polytechnique de Constantine, l'Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie, l'Ecole Nationale Supérieure de Constantine et l'Ecole Nationale de Comptabilité et Finance de Constantine. Cette situation particulière peut ; en l'absence de mesures de préventions adéquates ; devenir un cluster de contamination et donc un dangereux vecteur de transmission du virus.

3 - Rappel des agrégats de l'université Constantine 3 Salah Boubnider

A l'université de Constantine 3 coexistent deux systèmes de formation (système classique et système LMD). Le système classique est exclusif à la faculté de Médecine.

3.1 - Effectifs des étudiants inscrits en graduation pour l'année universitaire 2019/2020

Système LMD								
Faculté	Licence LMD				Master LMD			Total
	L1	L2	L3	S/total L	M1	M2	S/total M	
Faculté des Sciences de la Communication et de l'Information	476	428	726	1 630	285	246	531	2 161
Faculté de Génie des Procédés	524	414	429	1 367	262	161	423	1 790
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme	236	206	199	641	245	305	550	1 191
Faculté des Arts et de la Culture	193	106	125	424	59	44	103	527
Faculté des sciences politiques	74	75	36	185	75	51	126	311
Institut de Gestion des Techniques Urbaines	98	95	39	232	69	229	298	530
Total	1 602	1 325	1 555	4 482	995	1 036	2 031	6 513
Système Classique								
Faculté de Médecine	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	Total
	1 248	1 277	1 521	2 167	1 624	1 014	521	9 372
Total général des Inscriptions en graduation pour l'année universitaire 2019-2020								15 882

3.2 - Effectifs des étudiants inscrits en post-graduation pour l'année universitaire 2019/2020

Faculté	Doctorat LMD	Doctorat en Sciences	DEMS	DESM	Total
Faculté de Médecine	0	0	1 719	160	1 879
Faculté des Sciences de la Communication et de l'Information	31	40	0	0	71
Faculté de Génie des Procédés	34	29	0	0	63
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme	97	209	0	0	306
Faculté des Arts et de la Culture	7	0	0	0	7
Faculté des sciences politiques	37	18	0	0	55
Institut de Gestion des Techniques Urbaines	65	31	0	0	96
Total	271	327	1 719	160	2 477

3.3 - Effectifs des étudiants inscrits dans l'établissement pour l'année universitaire 2019/2020

	Effectifs inscrits en Graduation			Effectifs inscrits en post graduation				Total
	Système Classique	LMD Licence	LMD Master	Doctorat en Sciences	Doctorat LMD	DEMS	DESM	
Total	9 372 dont 303 étrangers	4 482 dont 21 étrangers	2 031 dont 10 étrangers	332	266 dont 02 étrangers	1 719 dont 01 étrangers	160	18 359 dont 337 étrangers

3.4- Effectifs et répartition du personnel enseignant au titre de l'année universitaire 2019/2020

	Prof.	M.C.A	M.C.B	M.A.A	M.A.B	M.A Hospitalo-universitaire	Total
Faculté de Médecine	107	58	35	12	2	246	460
Faculté des Sciences de la Communication et de l'Information	4	22	19	19	5	0	69
Faculté de Génie des Procédés	5	20	28	19	6	0	78
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme	19	21	19	107	9	0	175
Faculté des Arts et de la Culture	3	1	5	8	0	0	17
Faculté des sciences politiques	3	7	18	34	1	0	63
Institut de Gestion des Techniques Urbaines	3	8	12	49	0	0	72
Total	144	137	136	248	23	246	934

3.5- Disponibilités des places pédagogiques au titre de l'année universitaire 2019/2020

A travers les données du tableau ci-dessous, on constate qu'étant donné la disponibilité des places pédagogiques, le plan d'urgence que nous proposons sera couronné de succès.

Faculté/Institut	Nombre de places pédagogiques	Nombre d'étudiants
Médecine	3000 + 8 000	11 251
Sciences de la Communication et de l'information	4 000	2 232
Génie des Procédés	4 000	1 853
Architecture et Urbanisme	4 000	1 497
Arts et Culture	4 000	534
Sciences Politiques	4 000	336
Institut de Gestion des Techniques Urbaines	4 000	626
Total	35 000	18 359

Les données des agrégats de l'université Constantine 3 Salah Boubnider montrent clairement que les propositions de notre protocole de Gestion de la fin d'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée universitaire 2020/2021 sous Covid-19 sont non seulement réalisables mais seront en outre couronnées de succès.

4- Préoccupations et questionnements des représentants étudiants

Le protocole doit tenir compte de :

- Situation sanitaire alarmante dans la wilaya de Constantine
- Dans le pôle universitaire il y a brassage des ressortissants de plus de 30 wilayates. Leurs rencontres dans les cités universitaires et les transports présentent un risque élevé de contamination
- Nombre élevé de personnes qui fréquentent le pôle universitaire (avoisinant les 50 000 personnes) demande une prise en charge spécifique en matière de mesures barrières pour que cela ne devienne pas un vecteur de propagation de la pandémie
- La méconnaissance de l'évolution de la pandémie est un facteur stressant pour les étudiants
- Le protocole doit prendre en charge deux aspects indissociables de la vie de l'étudiant (aspect pédagogique et aspect œuvres universitaires)
- Une attention particulière doit être accordée à l'aspect œuvres universitaires étant donné que c'est le point de convergence et de rencontre d'étudiants venants d'horizons différents
- Le protocole doit bien définir les enseignements à distances et les activités pédagogiques ou la présence de l'étudiant est nécessaire
- Pour notre part nous privilégions EAD, bien que moins efficace que le Présentiel
- Le protocole doit tenir compte des spécificités de la Faculté de Médecine
- Mise en place d'une cellule sanitaire au niveau de chaque faculté
- Le port de la bavette est obligatoire
- Encourager les facultés compétentes à produire les gels hydro alcoolique
- Thermomètres aux entrées de chaque faculté

5- Préoccupations et questionnements du personnel soignant

5.1 - Dispositions et mesures préventives générales

- Communiquer et informer sur les moyens de propagation du coronavirus par les UMP : mode de transmission du virus, distanciation physique, gestes barrières
- Rappeler les règles d'hygiène par voie d'affichage dans toutes les structures et les locaux de travail, lieu d'accueil, sanitaires
- Prévoir une unité médicale (infirmierie) covid 19 isolée pour les cas suspects
- Création d'un pavillon d'isolement ou confinement dans les résidences universitaires et protéger la population à risque
- Instauration d'un responsable de la communication et de l'information du public
- Création d'une salle d'accueil des cas suspect dans chaque faculté
- Aménagement de barrière à l'entrée de chaque faculté
- Port du masque obligatoire
- Prise de la température par un agent d'accueil

- Distribution de gel hydro alcoolique
- Aménagement à l'intérieur des salles pédagogiques et des amphithéâtres
 - instaurer un étiquetage par séance de façon que chaque siège ne servira qu'une séance par jour (exemple : siège vert pour la séance du matin et siège rouge pour la séance de l'après midi)
 - Interdiction absolue de tous les regroupements d'étudiants en salles de lecture.
- Organisation et encadrement des déplacements par des panneaux de circulation au sein des facultés a sens unique (Accès et sortie).
- Création d'une unité de désinfection rapide dans chaque faculté

5.2 - Dispositions et mesures préventives concernant les étudiants

- Sensibilisation régulière au coronavirus.
- Prévoir une cellule d'écoute psychologique.
- Le report de tous les stages pratiques des étudiants en médecine
- Utilisation du mode audio-visuel pour les TP et TD et télé conférence pour les cours.
- Restreindre le nombre des étudiants en ateliers (1personne /4m², port de la bavette, port du masque transparent ou visière)

5.3 - Dispositions et mesures préventives concernant les enseignants

- Privilégier les réunions par vidéo conférence et éviter tout rassemblement entre collègues
- les enseignants qui présentent des maladies chroniques telles que diabète et HTA doivent prendre plus de recul dans leurs distanciations physiques.

6- Actions déjà entreprises

6.1- Installation de la cellule locale chargée du suivi de la clôture de l'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée de l'année universitaire 2020/2021

Faisant suite aux nombreuses réunions de concertation et de coordination auxquelles ont assistés les membres de la coordination du campus universitaire Ali Mendjelli, et en application des instructions de la circulaire n° 683 du 19 janvier 2020 de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, portant mode opératoire pour l'application de l'arrêté ministériel n° 453 du 15 juillet 2020 et particulièrement la création des cellules locales chargées du suivi de la clôture de l'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée de l'année universitaire 2020/2021, le recteur de l'université de Constantine 3 Salah Boubnider a procédé le 27 juillet 2020 à l'installation de la cellule de l'université de Constantine 3 chargée du suivi de la clôture de l'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée de l'année universitaire 2020/2021 (ci-joint PV d'installation).

6.2- Réunion du conseil d'université élargi aux membres de la cellule locale de suivi

Dans un but de concertation et d'échange avant la finalisation du plan d'urgence portant gestion de la fin d'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée universitaire 2020/2021 sous Covid-19, le conseil d'université élargi aux membres de la cellule locale de suivi, s'est réuni le 04/08/2020 sous la présidence de Monsieur le recteur.

6.3- Acquisition des produits nécessaires à la prévention et à l'hygiène

L'université de Constantine 3 a acquis des thermomètres à distance, des produits d'hygiène, des produits de décontamination, ainsi que des distributeurs de gel hydro alcoolique. Le personnel ATS a été particulièrement sensibilisé quant à l'utilité et à la bonne utilisation de ces équipements et produits. Une attention particulière sera accordée à l'alimentation en eau, à la collecte des déchets et à la propreté des sanitaires. De plus, des accords ont été passés entre l'université et les entreprises concernés, y compris la protection civile pour l'alimentation des bâches à eau en cas de défaillance de la SEACO (entreprise de gestion et de distribution de l'eau). Le gel hydroalcoolique sera produit dans les laboratoires de la faculté de génie des procédés

6.5- Autres mesures

- Réservation de deux (02) pavillons d'une capacité globale de 500 lits pour l'accueil et/ou le confinement des cas suspects ou confirmés
- Existence d'un centre de diagnostic PCR dans les locaux de l'ENSB
- Mise en place d'une unité de soins de proximité pour la prise en charge et le suivi des formes légères et modérées. Pour les formes sévères, il sera fait appel à la protection civile pour évacuation sur le CHUC

7- Actions en cours

- Mise en place d'un centre de diagnostic sérologie (IgM et IgG)
- Mise en place de cellules psychologiques au niveau central et au niveau des facultés
- Campagnes de sensibilisation (affichage, distribution de dépliants, presse écrite, presse parlée,...). Des étudiants en médecine participeront et animeront une partie de ces campagnes
- Formation du personnel soignant de l'établissement et des cités universitaires à la gestion de la pandémie (mesures préventions et prise en charge des cas suspects et/ou confirmés)

8- Communication (campagne médiatique et plan de communication)

Toutes les mesures arrêtées ne sauraient être couronnées de succès, sans maîtrise de la communication et de l'information ainsi que l'implication de l'ensemble des intervenants. En effet, il faudrait instaurer un climat serein et des attitudes responsables. La communication doit être spécifique à chaque type d'auditeur : presse locale, personnels enseignants-chercheurs et ATS et surtout étudiants. Une communication adéquate évite les faks news, la propagation de l'angoisse, du stress et de la panique. La campagne médiatique et le plan de communication sont divisés en deux parties, interne et externe. La communication interne s'adresse aux étudiants, au personnel enseignant et au personnel ATS. La communication externe s'adresse aux médias nationaux, sous leurs différentes formes et spécialisations (presse écrite, presse audiovisuelle, voire les sites de réseaux sociaux).

8.1 - La campagne interne

Cette campagne d'information et de sensibilisation s'adresse aux étudiants, aux personnels enseignants et ATS. Elle se fera par le biais :

- D'affiches au niveau de l'administration centrale de l'université, des facultés et de l'institut, et dont le contenu simple et imagé portera des instructions et des conseils sur les mesures de prévention des épidémies, l'hygiène physique, les procédures de distanciation sociale, le port continu de la bavette.
- De distribution de dépliants ludiques (images, couleurs,...) rappelant les gestes simples d'hygiènes, mesures préventives à suivre pour éviter l'infection par le virus Corona.
- Autocollants placés sur les tables des auditoriums, des salles de classe, des bibliothèques et des salles de lecture qui incluent des mesures de protection de la propagation du virus.
- Réalisation de grandes bannières attrayantes (Banderoles) placées à l'entrée des étudiants dans les facultés et instituts, y compris l'appel au strict respect des mesures de protection et de prévention prévues dans le protocole sanitaire.
- Exploiter les pages Facebook centrales ou celles appartenant aux facultés et départements pour diffuser des mesures de prévention et de protection, et motiver les étudiants à les respecter strictement, les sensibiliser sur leur nécessité et leur importance pour eux-mêmes, leurs familles et leurs parents.
- Assurer un contact individuel avec les étudiants de toutes les facultés et institut par le biais de clubs d'étudiants actifs, pour sensibiliser, éduquer et motiver la nécessité de respecter les règles de prévention convenues.
- Programmation d'une série de séminaires ou de réunions directes dans les facultés et institut entre professeurs et médecins d'une part, et étudiants d'autre part, pour sensibiliser les étudiants sur la gravité du virus Corona et l'importance du strict respect des mesures de protection sanitaire.

8.2 - La campagne externe

La communication avec l'extérieur est du ressort du premier responsable de l'université ou la personne déléguée à cet effet. De plus, il est nécessaire de :

- Gardez une trace de toutes les nouvelles publiées et concernant les étudiants, les universités ou les résidences universitaires
- Démentir par des communiqués de presse ; si nécessaires et/ou opportun ; toute rumeur, fausse nouvelle ou action de désinformation tendant à semer la discorde et la confusion dans ces circonstances sanitaires particulières. Pour ce faire il faut activer le réseau médiatique.
- Organiser des journées médiatiques au profit des représentants des médias pour informer l'opinion publique en général et les familles des étudiants en particulier sur les mesures préventives prises par l'université pour assurer la protection et la sécurité de tous les membres de la famille universitaire.
- Organiser une conférence de presse par le recteur de l'université, avant la date de la reprise des études le 23 août 2020, pour expliquer et communiquer sur le protocole d'entrée à l'université, et fournir aux médias nationaux, et à travers eux à la société dans son ensemble, toutes les

informations sur les mesures préventives prises par la direction de l'université pour la sécurité sanitaire de sa communauté.

- Organiser des sessions périodiques avec un organe d'information spécifique (radio, une des chaînes de télévision, un journal en arabe et un journal en français) pour expliquer et informer l'opinion publique, les étudiants, les professeurs, les employés et la société dans son ensemble sur les mesures préventives prises au profit de tous les membres de la famille universitaire.
- Activer et redynamiser la radio youtube de la faculté des sciences de l'information et de la communication par l'organisation de débats, de tables rondes et de spots d'information auxquels participeront des étudiants, des enseignants, des personnels ATS et des invités extérieurs.

9 - Proposition d'un protocole relatif à la gestion de la clôture de l'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée de l'année universitaire 2020/2021

Ces propositions d'actions pour la gestion de la clôture de l'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée de l'année universitaire 2020/2021, tout en s'inspirant du protocole cadre, intègrent les spécificités de l'université Constantine 3.

9.1 - Mesures particulières

En plus des mesures qui ont été énoncées précédemment, il faut que :

- Chaque faculté emménage au moins deux entrées et deux sorties
- Les flux des étudiants ne doivent pas se croiser, ainsi les plans de circulation doivent prévoir des itinéraires à sens unique
- Les structures pédagogiques seront décontaminées une fois par jour
- Entre deux séances, les étudiants restent dans les amphis, salles, labos ou ateliers. Ce sont les enseignants qui se déplacent.

9.2 - Reprises et signature des PV de reprise

- Le 12 août 2020, reprise du personnel ATS pour préparer les conditions d'accueil des étudiants. A cet effet, une large campagne de sensibilisation et d'explication sera organisée au profit de la communauté universitaire (personnels de l'université et des œuvres universitaires) pour une application idoine du protocole de gestion de fin d'année et 2019/2020 et de la rentrée 2020/2021
- Présentation du protocole pour application

9.3- Reprises et signature des PV par les enseignants

- Du 16/08 au 21/08 envoi du plan d'urgence aux enseignants et aux étudiants par e-mail
- Le 23/08/2020 signature des PV de reprise ; en présentiel ; par les enseignants
- Chaque faculté doit programmer au moins une formation aux enseignants pour l'utilisation des techniques d'enseignement à distance (EAD) et ce durant le mois de septembre
- La semaine d'activité s'étale du samedi au jeudi inclus
- Les Comités Pédagogiques doivent se tenir dans la période du 24 au 27 août (en fonction de la date de reprise des activités pédagogiques de chaque faculté)
- Amener les enseignants à adhérer et à respecter le protocole arrêté

9.4- Gestion de la clôture de l'année universitaire 2019/2020

Etant donné que notre établissement possède les infrastructures adéquates pour assurer de bonnes conditions sanitaires (disponibilité des locaux pédagogiques, mise en place d'une cellule en personnel soignant pour la prise en charge des cas suspects ou confirmés, réservation de deux (02) pavillons pour le confinement des cas suspects ou confirmés), il est possible de réorganiser l'enseignement en présentiel. En outre la plupart des facultés ont déjà dispensés, avant confinement, 5 à 6 semaines d'enseignement en présentiel et des enseignements à distance, nous estimons que programmer deux (02) semaines d'enseignement accéléré en présentiel par vague d'étudiants et par période bloquée est tout à fait faisable. A cet effet, nous proposons le planning suivant :

- du 23 au 27 août 2020, large campagne de communication sur la situation sanitaire de la wilaya, les risques de transmissions, les symptômes d'alerte, les règles d'hygiène élémentaires à observer, les mesures barrières et de distanciation à respecter. Il faut particulièrement insister sur la prévention ou manière la plus efficace pour briser la chaîne de transmission afin de se préserver et préserver les siens. Cette campagne s'adresse aux différents personnels et aux étudiants. En plus des supports classiques (affiches, dépliants, portant des messages simples et imagés), il faut se faire aider par les journalistes de la presse écrite et la radio locale « Cirta FM ». Réussir cette campagne assure une reprise sereine, calme, sûre et saine.
- du 23 au 31 août 2020, reprise en présentiel de la première vague (doctorants et étudiants en M2) pour la poursuite des activités pédagogiques restantes
- du 23 août 2020 au 10 septembre 2020, remise en présentiel ou à distance des mémoires de Master
- du 01 au 20 septembre 2020, soutenance des mémoires de Master
- du 01 au 15 septembre 2020, reprise des activités en présentiel de la deuxième vague (étudiants en L1 et L3)
- du 16 au 30 septembre 2020, reprise des activités en présentiel des étudiants en L2 et en M1
- du 03 au 15 octobre 2020, examens d'évaluation des enseignements du S2
- du 24 au 29 octobre 2020, examens de rattrapage des enseignements du S2
- du 04 au 08 novembre 2020, délibérations finales
- du 10 au 12 novembre 2020, remise des diplômes
- du 02 au 11 novembre 2020, réinscriptions

Ce planning de reprise reste tributaire de l'évolution de l'état de la crise sanitaire. En cas d'aggravation, les enseignements et les évaluations seront assurés exclusivement à distance (EAD). Dans ce cas les absences des étudiants en TD et en TP ne seront pas comptabilisées.

En outre, les problèmes spécifiques aux étudiants de la faculté de Médecine (gros effectifs, exposition des étudiants au virus lors des stages dans les services, peu de moyens de protections,...) font que les propositions de la faculté de médecine sont ceux résultants de la réunion de la conférence nationale des doyens des facultés de Médecine.

9.5 - Soutenances

▪ Soutenances des mémoires de fin de cycle L3 et M2

Les soutenances des mémoires de fin de cycle L3 et M2 se feront du 01 au 20 septembre 2020, soit à huis clos ou en limitant la présence à 2 parents du candidat au maximum. Elles seront programmées dans des amphithéâtres où de grandes salles à raison de 2 heures au maximum par soutenance.

▪ Soutenance des thèses de doctorat

Les soutenances de thèses de doctorat se feront tout le long des mois de septembre et d'octobre 2020, soit à huis clos ou en limitant la présence à 2 parents du candidat au maximum. Elles seront programmées dans des amphithéâtres où de grandes salles à raison de 2 heures au maximum par soutenance. Les membres du jury extérieurs à l'établissement qui ne peuvent se déplacer peuvent assister à la soutenance à distance, en respectant les restrictions suivantes : pas plus de deux membres extérieurs et à l'exception de l'encadreur et du président du jury.

9.6- Gestion de la rentrée de l'année universitaire 2020/2021

Comme à l'accoutumé, les préinscriptions, les orientations et les inscriptions administratives des nouveaux bacheliers, se feront à distance. Les inscriptions pédagogiques se feront en présentiel et ce du 07 au 12 novembre 2020. Afin d'éviter les cohues, ces inscriptions se feront par vague selon un planning établi par l'établissement. Les candidats seront contactés nominativement à distance.

Les enseignements se feront aussi bien en présentiel pour les unités fondamentales et les activités pratiques qu'à distance (EAD) pour les unités transversales et de découvertes.

- Début des activités pédagogiques le 18 novembre 2020
- Pour les nouveaux étudiants (L1) les cours seront dispensés en présentiel et à distance
- Pour les autres années et cycles, les cours débiteront progressivement. Pour le moment nous allons privilégier les EAD et si la situation sanitaire s'améliore, on reviendra à la formation en présentiel.

9.7 - Concours de doctorat

Prendre les mesures sanitaires lors du concours (désinfection avant et après des locaux d'examens et administratifs, prise de température, respects de la distanciation, mise en place de distributeurs de solution hydro alcoolique en plusieurs endroits, réduire le temps d'examen, renforcer l'unité de soins et d'évacuation éventuelle le jour de l'examen, renforcement des mesures d'hygiène au niveau des sanitaires et des salles d'eau). Respect des mesures barrières lors de l'opération de correction. Aérer les locaux. A l'entrée de l'enceinte d'examen, prise de température, désinfection des mains et port de la bavette.

- Les concours se dérouleront sur une seule journée (comme d'habitude à UC3)
- Le nombre de candidats admis à concourir est limité par le CFD
- Essayer de faire concourir les candidats le même jour : pour les établissements relevant de CRUEst ; pour les doctorats de même filière et même spécialité.

10 - Les œuvres universitaires

En matière d'œuvres universitaires et en accord avec le DOU Ain El Bey, il a été convenu et arrêté ce qui suit.

10.1- Hébergement

- Un étudiant par chambre quand c'est possible, sinon 2 étudiants par chambre au maximum (respect de la norme sanitaire de 6m² par étudiant). Etant donné que la superficie des chambres des résidences universitaires du pôle est de 16 m², cette condition est largement respectée.
- Chaque résidence doit mettre à la disposition des étudiants un espace internet

10.2- Restauration

- La restauration se fera sous la forme de boîtes repas, qui seront distribuées par le personnel des résidences dans les chambres des étudiants. A défaut, les étudiants peuvent se présenter au restaurant pour emporter leur repas.
- Respect des conditions sanitaires
- Etaler les plages de remises des colis pour éviter les rassemblements et les bousculades

10.3- Transport

- Respect de la distanciation (pas plus de 25 personnes par bus, y compris chauffeur)
- Assurer le transport de 6h du matin à 18 heures de l'après midi

10.4 - Mesures générales

- Veuillez au respect des gestes d'hygiène, des mesures barrières et de distanciation
- Mise en place d'un plan de circulation pour orienter les flux et éviter au maximum les croisements
- Séparer les entrées des sorties
- Interdire les rassemblements
- Contrôle de la température aux entrées de la résidence
- Désinfection quotidienne des locaux administratifs, communs et circulations
- Aération fréquente des différents locaux
- maintien d'une grande hygiène au niveau des salles d'eau et des sanitaires (eau courante, savons, détergents,...)
- Mettre des distributeurs de gel hydro alcoolique sur les lieux de passage des étudiants

10.5 - Mesures particulières

- Réserver deux (02) pavillons (1 pour les garçons et 1 pour les filles) de 250 lits chacun pour l'isolement des cas suspects ou le confinement des cas avérés.
- Prendre en charge ces cas éventuels par la cellule médicale prévue à cet effet

recommandations de la réunion de la conférence nationale des doyens des facultés de Médecine.

